



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

EXTRAIT
Du registre des délibérations
du Conseil municipal

Département de la
SAVOIE

Arrondissement de
St Jean de Maurienne

Séance du 28/07/2025 à 19 heures

Nombre de
conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit du mois de juillet à dix-neuf heures, se sont réunis, en Mairie d'Albiez-Montrond, le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune d'ALBIEZ-MONTROND sous la présidence de Monsieur Alain MOLLARET, Maire d'ALBIEZ-MONTROND, dûment convoqués l'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux du mois de juillet.

Étaient présents les membres du Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice :

M. Alain MOLLARET, Maire
M. Pierre PERSONNET, 1^{er} adjoint
M. Florian GIRARD, 2^e adjoint
Mme Emmanuelle CHAIX
Monsieur Michel DURAND
Monsieur Pierrick VIAL
Monsieur Julien VIAL

Mme Émeline DUFRENEY, Conseillère
M. Olivier MARTIN, Conseiller
M. Paul BONNET, Conseiller

Numéro :
2025-50

Étai(en)t absent(s) excusé(s) formulant procuration : Mme Corinne CHAUMAZ, donnant procuration à Monsieur Olivier MARTIN

Étai(en)t absent(s) excusé(s) : 0

Secrétaire de séance : Emeline DUFRENEY pour l'élection du Maire Délégué de Montrond

OBJET : Election du Maire Délégué de Montrond

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2113-12-2 et suivants,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est proposé de désigner Emeline DUFRENEY pour assurer cette fonction.

Florian GIRARD et Emeline DUFRENEY sont nommés assesseurs.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire délégué de Montrond. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Sont candidats : Pierrick VIAL

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote sur papier blanc dans l'urne.



Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 04
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :

- Pierrick VIAL : 7 voix

Pierrick VIAL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Montrond.

Après délibération, le Conseil municipal ADOPTE la proclamation de Pierrick VIAL comme Maire délégué de Montrond.

Fait et délibéré en séance à Albiez-Montrond, le 28/07/2025,

Monsieur le Maire
Alain MOLLARET



Le Maire

Secrétaire de séance
Emeline DUFRENEY

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécoeurs citoyens » accessible par le site Internet www.telerecoeurs.fr

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :